

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Compte-rendu  
Jeudi 4 février 2016

---

18h00 – 19h00  
Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT PRESENTS  
(13) Mme CHARGE-BARON, M. BOURREAU, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD, Mme FOUILLET, M. GEFFARD, M. GUILLERMIC, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD, Mme ROBIN, Mme VERDON,

ABSENTS EXCUSES  
(10) M. BERNIER, M. ARISTIDE, Mme BILLY, M. BIROT, M. GIRAUD, Mme MORANDEAU, Mme REVEAU, M. de TROGOFF, Mme VRIGNAUD, M. YOU

POUVOIRS de Mme VRIGNAUD à M. GEFFARD

Date de la convocation 29 janvier 2016

Secrétaire de séance Mme GATARD  
Assistée de Mme GEFFARD

---

### ORDRE DU JOUR

#### 1. AFFAIRES GENERALES

##### ASSEMBLEES

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 17 décembre 2015

##### FINANCES

1. Autorisation de signer un avenant de prolongation à la convention de transfert de compétences et de gestion provisoire des services signée avec le CCAS de Bressuire.

#### 2. COMPETENCES STATUTAIRES

##### CIAS

2. Débat d'orientation budgétaire 2016

## PORTAGE DE REPAS

3. Débat d'orientation budgétaire 2016

## SSIAD

4. Renouvellement de la convention établie avec le CCAS de la Chapelle St Laurent dans le cadre de l'entretien des blouses du SSIAD

## POLE LOGEMENT

5. Débat d'orientation budgétaire 2016 des logements ALT

---

## **DELIBERATIONS**

### ASSEMBLEES

#### Approbation du compte-rendu du conseil d'administration

**Le compte-rendu du conseil d'administration du 17 décembre est approuvé à l'unanimité.**

### FINANCES

#### 1. AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT DE PROLONGATION A LA CONVENTION DE TRANSFERT DE COMPETENCES ET DE GESTION PROVISoire DES SERVICES SIGNEE AVEC LE CCAS DE BRESSUIRE

*Commentaire : il s'agit de prolonger de deux ans la convention de transfert de compétences et de gestion provisoire des services établie avec le CCAS de Bressuire, afin de permettre au CIAS de percevoir la subvention du CCAS concernant le centre d'hébergement d'urgence.*

**Vu** la délibération n°14028 du 13 mars 2014 relative à l'adoption de la convention de transfert de compétences et de gestion provisoire des services ;

**Vu** la convention de transfert de compétences et de gestion provisoire des services signée avec le CCAS de Bressuire ;

**Considérant** la nécessité de prolonger cette convention de deux ans ;

Il est rappelé que le Centre Intercommunal d'action sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a signé une convention avec le CCAS de Bressuire qui le souhaitait, portant sur :

- **Les modalités du transfert de compétences**, comprenant le transfert des biens et équipements, la reprise des travaux à réaliser en 2014 et le transfert des résultats financiers des budgets annexes correspondants.
- **La gestion provisoire des services transférés**, en proposant une répartition des missions sur 2014 et la prise en charge de l'ensemble des frais de fonctionnement avec, le cas échéant, un remboursement des frais supportés par les anciennes structures.

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2014. Or, il est nécessaire de prolonger ce dispositif d'une année, jusqu'au 31 décembre 2016.

**Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais de :**

- **Prolonger la convention susmentionnée de deux ans, jusqu'au 31 décembre 2016 ;**
- **Autoriser la signature de l'avenant correspondant.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE, à l'unanimité :**

- **D'ADOPTER cette délibération.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

CIAS

## 2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

*Commentaire : il s'agit d'acter la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour le budget général 2016 du CIAS.*

**Vu** l'article L 231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais d'acter la tenue du débat d'orientation budgétaire 2016 du CIAS.**

### INTRODUCTION : Activité du service

Le budget du CIAS comprend l'administration générale, le service mandataire, le CISPD.

### FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement pour l'administration générale incluent :

- le loyer pour la location du bâtiment place du Millénaire
- les locations de places de parking pour les véhicules de service
- l'énergie, l'eau
- la location et la maintenance des photocopieurs
- les assurances
- le téléphone et l'affranchissement
- les fournitures administratives
- l'abonnement à l'UNCCAS et à SVP
- les frais liés à la ligne de trésorerie
- le versement de la subvention au COS
- les dépenses de travaux et d'informatique
- la maintenance de l'ascenseur
- les frais de nettoyage des locaux

#### En personnel :

- postes d'accueil Bressuire, Argenton, Moncoutant
- poste de direction
- poste de secrétariat de direction
- poste de responsable du maintien à domicile (partiellement)
- poste de ménage
- délégations syndicales
- agents du CTM pour les interventions sur le site du CIAS

Le dispositif PRE est budgété uniquement pour régler une facture tardive de 2015 (loyer 1<sup>er</sup> semestre).

La répartition est 55 % pour le CIAS et 45 % pour l'Agglo.

M. Guillermic arrivé à 18h30

#### INVESTISSEMENT

Il est prévu la climatisation du local du serveur, l'acquisition d'un photocopieur, le remplacement d'un ou deux ordinateurs.

#### CONCLUSION

En recettes : participation des budgets annexes du maintien à domicile et du pôle logement selon une clé de répartition. Une réunion est organisée le 3 mars sur ce sujet.  
Pas de subvention d'équilibre de l'agglomération en 2015.

#### **PORTAGE DE REPAS**

#### **3. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016**

*Commentaire : il s'agit d'acter la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour le budget 2016 du portage de repas.*

**Vu** l'article L 231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais d'acter la tenue du débat d'orientation budgétaire 2016 du portage de repas.**

#### **BILAN 2015 DE L'ACTIVITE EN LIAISON FROIDE**

Ont été réalisés sur 2015 :

- Des rencontres avec les fournisseurs de repas en liaison froide.
- Renouvellement du marché pour deux véhicules frigorifiques sur Argenton et Bressuire, avec Le Petit Forestier.
- Validation de la nouvelle organisation des services en liaison froide suite à l'intégration de la Commune de Boismé et aux résultats des marchés, à compter du 01/01/2015.

## Evolution de l'activité

	Argenton		Bressuire		Moncoutant		Rorthais		Total		
	déjeuners	diners	déjeuners	diners	déjeuners	diners	déjeuners	diners	déjeuners	diners	cumulé
2014	7 530,00	123,00	24 626,00	707,00	18 348,00	0,00	17 404,00	3 912,00	67 908,00	4 742,00	72 650,00
2015	10 765,00	196,00	23 362,00	628,00	18 088,00	0,00	17 237,00	1 168,00	69 452,00	1 992,00	71 444,00
Evolution	3 235,00	73,00	-1 264,00	-79,00	-260,00	0,00	-167,00	-2 744,00	1 544,00	-2 750,00	-1 206,00
en %	43%	59%	-5%	-11%	-1%	0%	-1%	-70%	2%	-58%	-2%

Le nombre de déjeuners vendus en 2015 est en augmentation de 2% par rapport à 2014.

Quant au nombre de diners, il diminue de 58% : baisse essentiellement due au changement de fournisseur (déjeuner plus copieux et changement de tarif) sur le secteur de Rorthais. Cela représente un manque à gagner de 66 centimes par diner non livré soit environ – 1700 €.

## BILAN 2015 DE L'ACTIVITE EN LIAISON CHAUDE

Ont été réalisés sur 2015 :

- Des avenants avec les fournisseurs de repas de chacun des 5 sites.
- Sur Clessé, conventionnement avec l'association Loisirs et Partage en charge de la distribution des repas via son réseau de bénévoles : 0.25 € par repas distribué sont versés à l'association en dédommagement des frais de transport.
- Suite à un contrôle des services vétérinaires en mai 2015 sur Cerizay :
  - o Une procédure de contrôle des températures a été instaurée sur ce site.
  - o Une réflexion a été engagée pour tenter de remédier aux problèmes.
  - o La décision a été prise en commission d'étendre les contrôles de température à l'ensemble des services en liaison chaude.

## Evolution de l'activité

	Boismé	Cerizay	Clessé	Courlay	Le Pin	Nueil LA	Total
2014	1 375	8 928	2 929	3 736	1 886	5 528	24 382
2015	0	8 627	2 527	2 947	1 227	5 236	20 564
Evolution	-1 375,00	-301,00	-402,00	-789,00	-659,00	-292,00	-3 818,00
en %	-100%	-3%	-14%	-21%	-35%	-5%	-16%

Forte diminution des volumes livrés sur l'ensemble des services en liaison chaude, particulièrement sur les communes de Courlay et du Pin.

Le service de Nueil les Aubiers ayant atteint sa capacité maximale de distribution, il a été convenu d'un commun accord de livrer en liaison froide les demandes d'usagers ne pouvant bénéficier de la liaison chaude.

## Résultat financier 2015

Résultat connu à ce jour :

Section de fonctionnement	Dépenses :	851 897.55 €
	Recettes :	809 054.21 €
	Résultat :	- 42 843.34 €
	Report du résultat N-1 :	+ 34 903.89 €
	Résultat cumulé 2015	- 7 939.45 €

Ce résultat doit être corrigé pour 2 raisons :

- Les dotations aux amortissements 2014 et 2015 à hauteur de 13 863 € n'ont pu être réalisées.
- Le règlement de factures relatives à l'activité 2014 transmises en retard par un fournisseur courant 2015 à hauteur de 15 000 €.

Le résultat corrigé ainsi serait de – 6 802 €.

Section d'investissement :

Dépenses :	1 500.00 €
Recettes :	0.00 €
Résultat :	- 1 500.00 €
Report du résultat N-1 :	- 4 152.12 €
Résultat cumulé 2015	- 5 652.12 €

Si les dotations d'amortissement avaient été réalisées, la section d'investissement aurait présenté un excédent de 8 210.88 €.

## **INVESTISSEMENT**

Nécessité de remplacer au 1<sup>er</sup> janvier 2017 les véhicules frigorifiques présents sur Argenton et Bressuire suite à la fin du marché de location.

Une décision devra être prise pour choisir entre un nouveau contrat de location ou bien un investissement dans des véhicules neufs.

## **FONCTIONNEMENT**

Tarifification : une étude sur les tarifs 2016 a été menée en fin d'année dans l'objectif d'atteindre, à terme, l'équilibre financier du service et l'harmonisation sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2017.

Pérennisation de l'organisation prévue depuis janvier 2015 sur chaque site. Une veille sur les volumes par secteur est réalisée afin de rationaliser les tournées en fonction.

Personnel :

Deux arrêts maladie de longue durée sont annoncés pour 2016. Ces absences sont en partie remplacées par du personnel SAD en complément de leur activité, et lorsque les emplois du temps le permettent.

Ces longues absences auront forcément une incidence sur le budget 2016.

Répartition du temps de travail de la coordinatrice sur le secteur de Bressuire a été revalorisée pour être en adéquation avec l'activité réelle.

Prévention et qualification du personnel :

- prévision d'heures de formation (remplacement agents + heures complémentaires) : formation initiale et recyclage aux gestes de premiers secours, conduite sur routes glissantes (à étudier en fonction du coût).

- les agents intervenant sur la voie publique, une étude est en cours de réalisation avec le service prévention pour un équipement en vêtements de protection individuelle (blouson pour l'hiver et baudrier pour l'été).

## **RECETTES**

Tendre vers un tarif unique d'équilibre

## **CONCLUSION**

La situation du service, tant sur le plan organisationnel que financier, doit se consolider sur 2016.

Les tarifs 2016 ont été proposés pour tendre **vers un prix unique à 8.20 € en 2017**. Toutefois, si l'activité en liaison chaude continuait de baisser, le prix d'équilibre devrait être revu en fonction.

#### 4. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ETABLIE AVEC LE CCAS DE LA CHAPELLE SAINT LAURENT DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN DES BLOUSES DU SSIAD

*Commentaire : il s'agit de renouveler la convention établie avec le CCAS de la Chapelle St Laurent dans le cadre de l'entretien des blouses du SSIAD.*

La convention établie avec le CCAS de la Chapelle St Laurent a pour objet de définir les modalités de réalisation des prestations de l'EHPAD « Au bon accueil » pour le compte du CIAS du Bocage Bressuirais (service SSIAD – secteur Sud).

Le CIAS confie à l'EHPAD les prestations suivantes :

- Lavage, séchage, repassage et pliage des tenues professionnelles du personnel du SSIAD (secteur sud) ;
- Mise à disposition de tenues propres ;
- Périodicité : selon les besoins des agents du service ;
- Coût : 5 € par tenue et par lavage.
- Durée : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 au plus tard

**Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Bressuirais :**

- **d'accepter les termes de la convention ;**
- **d'autoriser le Président à signer tout document concernant ce dossier.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE, à l'unanimité :**

- **D'ADOPTER cette délibération.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

## POLE LOGEMENT

#### 5. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016 DES LOGEMENTS ALT

*Commentaire : il s'agit d'acter la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour le budget 2016 des logements ALT.*

**Vu** l'article L 231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais d'acter la tenue du débat d'orientation budgétaire 2016 des logements ALT.**

INTRODUCTION : Activité du service

- Dans le cadre du Pôle logement, le CIAS gère différents dispositifs d'insertion par le logement. L'un de ces dispositifs est financé au titre de l'Allocation Logement Temporaire (ALT).

- Le CIAS gère deux logements temporaires T2 d'une capacité de 1 à 3 personnes par logement. L'objectif est d'offrir un hébergement temporaire à toute personne âgée d'au moins 18 ans rencontrant des difficultés par rapport au logement pour faire face à une situation d'urgence.
- Du 01/01/15 au 31/12/15 : 6 familles ont bénéficié de ces logements, ce qui représente 19 personnes (8 adultes et 11 enfants), contre 5 familles en 2014 avec 9 personnes. Le taux d'occupation en 2015 était de 91.23 % contre 87.12 % en 2014.

## FONCTIONNEMENT

- La gestion et la logistique sont assurées par le CIAS et l'accompagnement social par le Conseil Départemental.
- Les demandes d'admissions sont étudiées au cours d'une commission du pôle logements.
- Un achat de mobilier et matériel est prévu pour envisager des renouvellements si besoin.
- Réfection d'un logement (+ 1 000 € par rapport à 2015 pour intervention entreprise extérieure).
- Report des dotations aux amortissements des exercices 2014 et 2015 sur 2016 (Amortissements n'ayant pas pu être réalisés en 2015)
- Le personnel est mutualisé avec l'ensemble du personnel du pôle logement et représente 0.14 ETP.

## RECETTES

Le financement de ce budget est assuré par :

- La participation de la CAF d'un montant de 588,64 € par mois pour les 2 logements, soit 7063,68 € pour 2016 (équivalent à 2014 et 2015).
- La participation financière des personnes hébergées calculée selon leurs ressources et la composition familiale (2 000 €).
- Une subvention d'équilibre de l'Agglomération du Bocage Bressuirais quasi identique à celle de 2015 (3 129.80 €) incluant également la reprise du déficit de l'exercice antérieur constaté.

**La prochaine réunion est fixée le jeudi 31 mars 2016 à 18h00.**

La Vice-Présidente du CIAS  
Martine CHARGE-BARON